

Recensement et état des lieux de la population pour les 1ers Etats généraux du social à Mayotte



«Il y a déjà eu beaucoup de productions sur le social. Il s'agit maintenant de sortir des propositions de moyen et long terme pour mobiliser des fonds, et de court terme, en éliminant les doublons, et en améliorant les collaborations entre les acteurs ».... Ramlati Ali, présidente du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), organisateur des Etats généraux, donnait le ton de l'urgence

[Page 2](#)



Votre portail captif par



Collectivités

Acoua : gel de l'indexation et hausses d'impôt pour redresser le budget



Climat

Comité des cyclones tropicaux : La Réunion dans l'œil météo de l'océan Indien



Alter 6.com
Alternative System



Votre partenaire informatique à Mayotte

Société

Recensement et état des lieux de la population pour les 1ers Etats généraux du social à Mayotte



Jamel Mekkaoui défend la réalité des résultats de son recensement face à une salle comble, et rappelle que 11 études ont été publiées depuis 2014

«Il y a déjà eu beaucoup de productions sur le social. Il s'agit maintenant de sortir des propositions de moyen et long terme pour mobiliser des fonds, et de court terme, en éliminant les doublons, et en améliorant les collaborations entre les acteurs»... Ramlati Ali, présidente du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), organisateur des Etats généraux, donnait le ton de l'urgence.

Ces premiers Etats généraux rassemblaient tout ce que Mayo-

tte compte en action sociale : les représentants des Centre communaux d'action sociale, les services sociaux du conseil départemental, les associations, la Caisse de sécurité sociale de Mayotte, le Vice-rectorat, l'Agence régionale de santé, le centre hospitalier, l'Instance régionale d'Education et de promotion de la santé... ne manquait au tableau qu'un représentant de la préfecture.

Jusqu'à présent, une conférence sur le social était une histoire de Mzungu (métropolitain). Peu d'acteurs locaux se déplaçaient.

Faire du social est encore perçu comme lancer des actions en direction d'une population en situation irrégulière. C'est pourquoi, les plus de 150 acteurs présents au Koropa ce mercredi, attestent d'une prise de conscience heureuse que semble porter le département. Le nombre croissant d'actes de délinquance le justifie : « la question sociale touche les parents, les enfants, toute la communauté », retraçait Ramlati Ali, qui appelait à solder le passé pour se projeter.

330 millions d'euros injectés chaque année par la CSSM

Si le conseil départemental s'est décidé à reprendre le flambeau, c'est avec des moyens insuffisants, et donc un appel à l'aide de l'Etat, avec l'attente d'une convention du côté du ministère des Outre-mer. Mais aussi de l'Europe, « une délibération sera prise le 6 octobre pour avoir recours au Fonds de solidarité européen», indique Issa Abdou, 4ème vice-président en charge du social.

La Caisse de sécurité de Mayotte (CSSM) injecte chaque année 330 millions d'euros, dont la moitié est versée à des structures partenaires. Mais sans aucune ligne directrice, « nous avons lancé début septembre une réflexion sur un Schéma départemental de l'action sociale avec la préfecture de Mayotte », informe son directeur Jean Véron, qui appelle à tisser un vrai réseau associatif, et la création d'un centre social et d'un accueil des jeunes.

Recensement : la preuve contraire par le riz et la fiscalité

Jamel Mekkaoui défend la réalité des résultats de son recensement face à une salle comble, et rappelle que 11 études ont été publiées depuis 2014

Après avoir pris connaissance

du cadre d'intervention des différents acteurs, c'est l'INSEE qui était convié à la tribune pour proposer de planter un tableau chiffré. Et quand on parle de l'Institut national de la statistique et des études économiques, et de chiffres à Mayotte, ce sont les données du recensement qui refont surface. Annoncée à 212.645 habitants en 2012, la population de Mayotte voit double, et des chiffres avoisinant les 400.000 sont parfois jetés en pâture, «en se basant sur deux fausses estimations, la consommation de riz et les déclarations fiscales», se défend Jamel Mekkaoui, à la tête de l'INSEE Mayotte

Pour la première, il compare la consommation comorienne de 79kg par habitant, la malgache de 111 kg par habitant, et se dit qu'avec nos 212.645 consommateurs à 80 kg de riz chacun, «ça colle, sans vouloir faire de mauvais jeu de mots.» Quant aux demandes de déclarations fiscales, «on sait qu'elles sont demandées à outrance pour demander la naturalisation.»

Une estimation plus régulière de la population

Si le recensement s'est fait à partir de photos aériennes IGN de bâtis, Jamel Mekkaoui voudrait tordre le cou à l'idée du clandestin fuyant devant les recenseurs, «ils pensaient presque qu'on leur apportait des papiers!»

Mais comme le faisait remarquer Roukia Lahadji, représentant l'association des maires, «pour un enfant né à Mayotte, futur français, ce sont environ cinq autres qui arriveront de l'Union de Comores lors du rapprochement familial.» Elle demandait par conséquent pour adapter sa politique familiale, une estimation tous les deux ans, approuvée par Jamel Mekkaoui

qui évoquait des réévaluations périodiques dans les autres départements.

Contrairement au ressenti des intervenants dans la salle, «la part de la population étrangère se serait stabilisée à 40%», affirme Jamel Mekkaoui qui avance deux tendances pour le justifier : «environ 15.000 mahorais de 18 à 30 ans partent chaque année trouver du travail, compensés par environ 30.000 enfants étrangers, nés en France, qui ont donc vocation à devenir français.» A Mamoudzou et Koungou, la proportion est de 52%. «Sur les 55.000 adultes 'étrangers' en 2012, 25.000 étaient en situation régulière.»

La faim, facteur d'échec scolaire

L'impression du nombre est liée au fort taux de croissance pour Jamel Mekkaoui, «nous n'étions que 180.000 il y a 5 ans.» Nous serions 2,7% en plus chaque année, donc 230.400 en 2015 à Mayotte.

Pour cerner la population en difficulté, il faut savoir tout d'abord qu'une personne sur trois n'est pas allée à l'école, que 56% des jeunes ayant achevé leur 13 années de scolarité, en moyenne à Mayotte, n'ont pas de diplôme qualifiant, et pire, «parmi les titulaires du Bac, 10% sont illétrés». Un aveu de l'incapacité de notre système scolaire. «Il y a un vrai défi de formation de ces 40% de population illétrés, déjà sur une compréhension des mots simples, nous ne sommes pas compris quand on parle.»

Parmi le public une voix s'élève pour intégrer des données telle que la faim ou la peur d'être interpellé, dans les facteurs d'échecs scolaires. Un autre interpelle sur la motivation : «avant, on nous disait va apprendre pour faire manger ta famille plus tard. Aujourd'hui, les petits mahorais vont à l'école plus pour

s'amuser que pour apprendre.»

« Plus de la moitié sont propriétaires de la maison, pas de leur terrain ! »

Du côté des logements, si 63% sont en dur, «on compte 18.000 habitations en tôle». Chiffre surprenant : si plus de la moitié de la population est propriétaire, «58% se disent propriétaire de la maison, mais pas du terrain !» Bien que le confort soit souvent minimal, l'accès à l'eau reste le grand progrès : 30% n'ont pas l'eau courante à l'intérieur de la maison, contre 60% en 2007.3 Enfin, et pour rester dans des statistiques made in métropole, le PIB, la richesse par habitant, «qui s'est accrue de 65% en 6ans», pas sous l'effet un développement économique intérieur, mais notamment aux transferts depuis la métropole dont la convergence du SMIG. Une richesse par habitant qui reste 10 fois plus importante qu'en Union des Comores, et 20 fois plus qu'à Madagascar, mais 4 fois plus pauvre qu'en métropole et 2 fois plus qu'à La Réunion.

Contrairement aux idées répandues en métropoles, les allocations et transferts sociaux (RSA, chômage etc.) ne participent que pour 8% aux revenus des ménages. «Que deviendra ce chiffre quand aura eu lieu l'alignement et quand les ménages mahorais connaîtront leur droit ?!», interroge Jamel Mekkaoui.

Pour clore ce chapitre, on citera Jean Véron, qui lui même citait Alain Euzéby, Professeur d'économie à l'Institut d'études politiques de Grenoble, «contrairement à ce qu'on pense, ce n'est pas le développement économique qui permet le développement social mais bien l'inverse.»

Anne Perzo-Lafond

Acoua

Gel de l'indexation et hausses d'impôt pour redresser le budget



La mairie d'Acoua

Le 21 mai 2015, le préfet de Mayotte transmettait à la Chambre régionale des Comptes de Mayotte, le budget primitif de la commune d'Acoua. Un geste qui débouche rarement sur des félicitations pour le premier concerné, en l'occurrence le maire Ahmed Darouechi.

A première vue, il y a quand même pire en matière de gestion : pour le fonctionnement de la commune, le budget a été voté en équilibre, seul l'investissement présente un déficit de 922.529 euros. Et, plus technique, «il y a concordance entre le compte administratif et le compte de gestion», ce que le conseil départemental n'est pas toujours parvenu à faire par le passé. Mais des économies de fonctionnement, parfois antisociales, comme «l'absence de collation

pour les établissements scolaires sur les deux premiers trimestres, la délivrance d'une collation ne devant reprendre qu'au troisième trimestre», à mettre en face de l'augmentation de 34% des indemnités et frais de mission des élus...

Les communes ont, il est vrai, de nouvelles charges, comme celles liées à l'indexation, la majoration de salaires de 10% en 2015, le transfert d'agents du SMIAM, «et par la progression du nombre d'emplois aidés». Ainsi que les cotisations supplémentaires au SIDEVAM (Déchets) et du SDIS (Pompiers). Mais des cotisations aux syndicats intercommunaux parfois «omises», comme celle du Sieam (Eau et assainissement) sur 2013 et 2014, pointées par la Chambre des comptes.

Déjà soumise à des mesures de re-

dressement en 2014, la commune d'Acoua devait donc prendre des mesures permettant un retour à l'équilibre budgétaire. «Insuffisant», déclare la chambre régionale des comptes qui évoque des dépenses superflues, «242.722 euros pour des achats mobilier ou de matériel de transport (...) des dépenses ne présentant pas un caractère d'urgence».

Et pour assurer l'équilibre des budgets à venir, les juges comptables proposent tout d'abord de geler la majoration de traitement des agents titulaires, prévue de 10% en 2016 et 2017.

Des solutions choc

Mais aussi, accroître les taux de la fiscalité directe : sous réserve qu'ils restent «sous le plafond de deux fois et demi le taux moyen de l'année précédente, ou de deux fois et demi le taux moyen national.»

Ainsi, la Chambre propose de passer pour la taxe d'habitation à un taux de 19,42% (contre 12,14% en 2014), et pour la taxe foncière à 7,65% (contre 4,78%).

Deux mesures qui garantirait un retour à l'équilibre en 2016. Reste à savoir si le conseil municipal les votera, en particulier la première, qui s'attaque aux émoluments des élus eux-mêmes...

Anne Perzo-Lafond

Le Journal de Mayotte
www.lejournaldemayotte.com

Édité par la SARL BARA au capital de 400 euros

CPPAP : 0516Y92314
 I.S.S.N. : 2416-9714

Directeur de publication: Rémi Rozié
 -

Contact commercial :
 07.85.05.96.59.

Climat

Comité des cyclones tropicaux : La Réunion dans l'œil météo de l'océan Indien



Un exemple de suivi cyclonique de Météo France Réunion: Hellen qui a concerné Mayotte en mars 2014

Météo France accueille à Saint-Denis la 21e session du comité des cyclones tropicaux du Sud-Ouest de l'océan Indien. L'événement fait suite à une formation des prévisionnistes de toute la région au moment où la saison débute.

Officiellement, la saison cyclonique n'a pas encore commencé mais on en parle beaucoup dans la région. Alors qu'un premier système dépressionnaire de faible intensité a déjà été repéré il y a quelques jours à 2.000 kilomètres à l'est de Madagascar, les responsables des services météorologiques de l'ensemble des pays de la zone sont à La Réunion pour échanger sur la thématique des cyclones... Parfois, la coopération régionale fonctionne et dans ce

domaine, c'est l'intérêt de tous.

Le suivi des cyclones tropicaux dans notre région s'effectue, en effet, pour le bénéfice de chaque pays dans un cadre international, sous l'égide de l'OMM, l'Organisation météorologique mondiale, une agence onusienne basée à Genève.

La Réunion pilote cyclonique de la région

C'est la première fois que Météo-France et le centre météo régional spécialisé (CMRS) accueille la manifestation. La précédente édition s'était tenue à Maputo au Mozambique en 2012. Quinze pays sont concernés. Concrètement, on y parle de prévention et de prévision et en particulier de coordination entre les

pays membres de ce bassin cyclonique. De manière plus anecdotique, mais pas anodine, c'est aussi à cette occasion que sont définies les listes de noms de baptême pour les saisons cycloniques à venir.

Toute l'organisation régionale est structurée autour d'un Plan d'Opérations (PO) établi par le centre de Météo France à La Réunion, chargé de suivre officiellement les cyclones pour toute la zone depuis 1993.

Il fournit à l'ensemble des services météo nationaux une information de référence sur l'analyse et la prévision des systèmes dépressionnaires amenés à se former ou à évoluer sur sa zone de responsabilité, qui s'étend des côtes africaines jusqu'au méridien 90° Est, entre l'équateur et 40° de latitude sud.

Une formation des prévisionnistes

L'événement intervient après une formation régionale, à Saint-Denis, d'une quinzaine de prévisionnistes venus de ces pays. La dernière remontait à 2013. Les ingénieurs réunionnais ont pu échanger durant plusieurs jours avec leurs homologues sud-africains, malgaches, comoriens ou kenyans. Là encore, parmi les pays adhérents, certains comme la Namibie, le Lesotho ou les Seychelles ne sont pas directement (ou très rarement) concernés par les risques cycloniques. Mais le passage d'un météore dans le canal du Mozambique ou dans le nord de Nosy Be peut, par ricochets, perturber le ciel de toute l'Afrique australe.

Au final, cette coopération régionale a deux objectifs. Le premier vise à harmoniser les méthodes de travail et les messages des différents pays. Le second doit permettre aux états les moins riches de bénéficier des dernières avancées scientifiques et technologiques. Une véritable coopération.